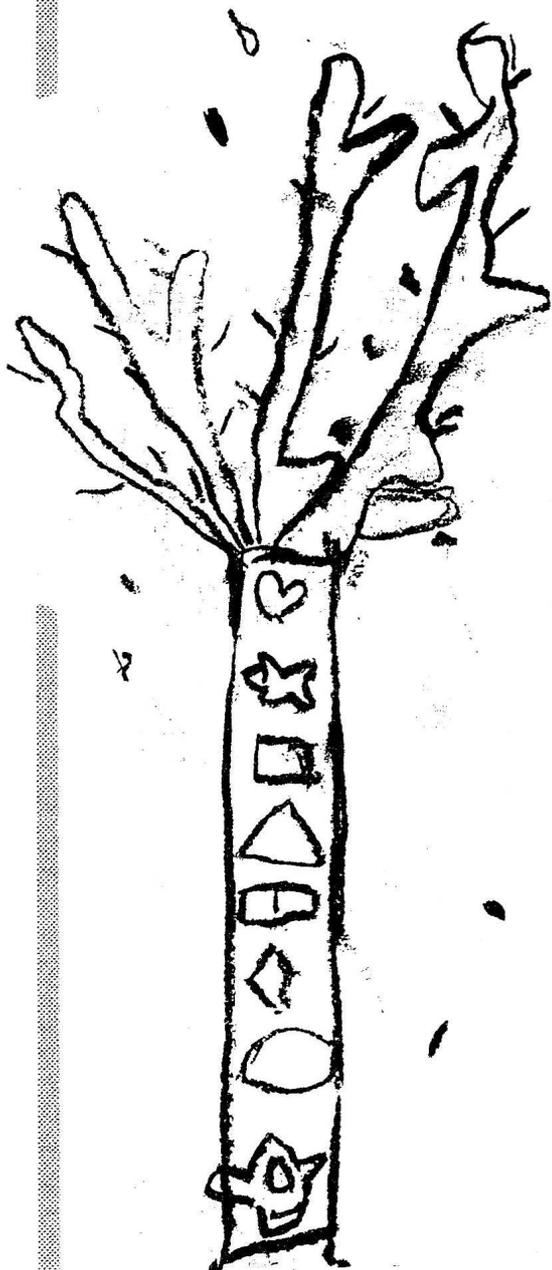


un débat d'actualité

la Charte pour bâtir l'école du XXIème siècle



Tamara, CE1, dessin au fusain,
école X.Gerber, Rouffach, Haut-Rhin

Pour ouvrir le débat à propos de cette Charte publiée
par le Ministère de l'Éducation nationale
nous donnons dans les pages qui suivent :

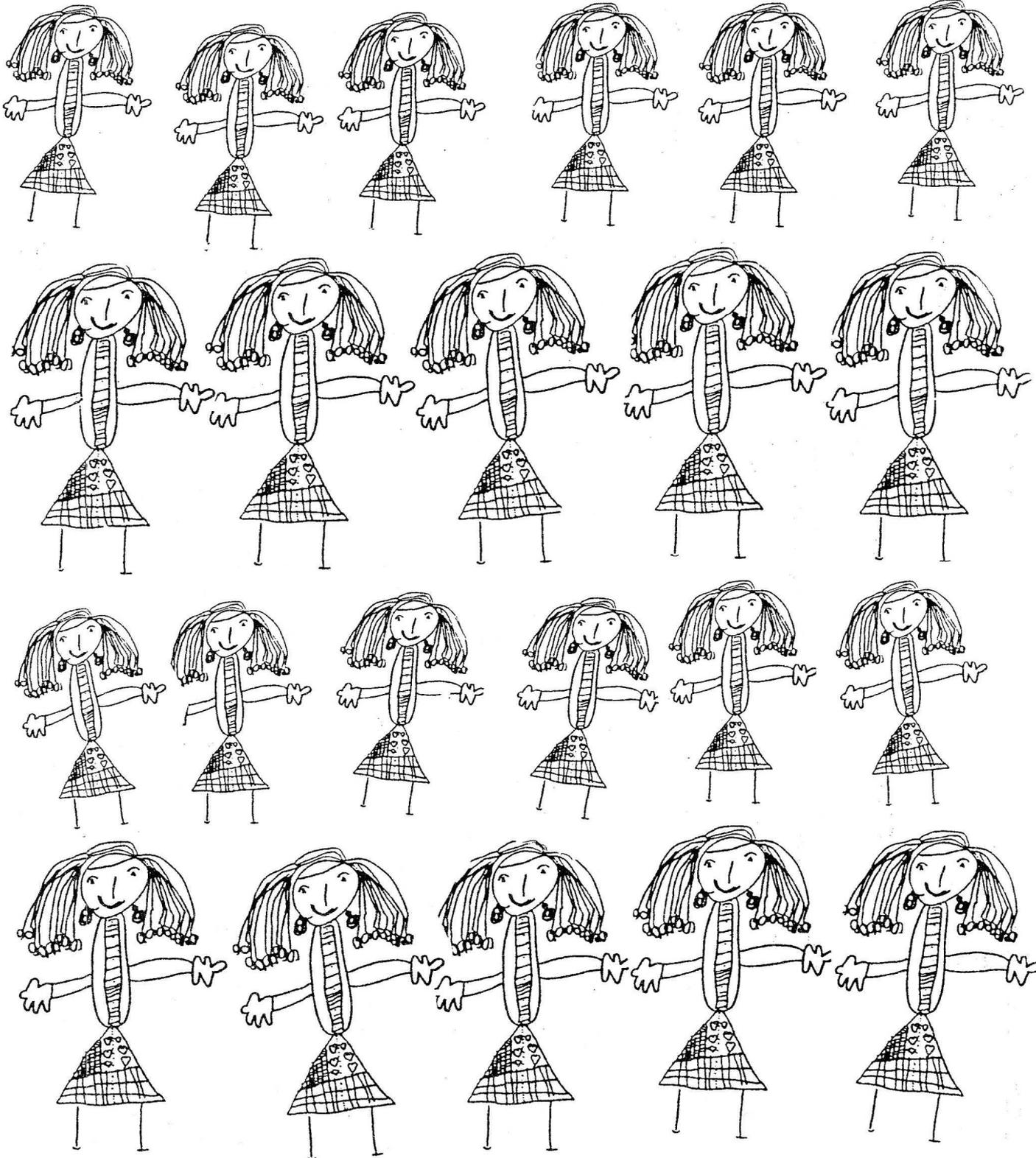
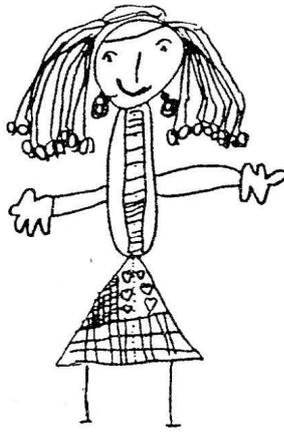
- **“Une charte pour bâtir une école libérale”**
un texte de Jean-Marie FOUQUER, président de l'ICEM association
nationale, paru dans *“Le Nouvel Éducateur”*, n°104, décembre 1998
- **“La Charte, un point de départ, doit être transformée
grâce à notre travail...”**
une réaction de Georges HERVÉ à la prise de position du C.A. de l'ICEM
(extrait d'une correspondance)
- **“La charte, une lecture critique pour alimenter le
débat”**
lecture faite par Nicole BIZIEAU, notes parues dans *“Au fil de Lo”*, bulle-
tin du groupe École Moderne de la Loire, en décembre 1998
- **“Esprit d'entreprise”**
une contribution d'Alex LAFOSSE

Nous attendons votre participation au débat

... en quelques mots ou quelques lignes, participation individuel-
le ou de deux ou plusieurs collègues, des prises de position,
des interrogations, des réactions entendues ou débattues dans
votre école, portant sur un ou plusieurs points de la charte ...
dans la forme textuelle qui vous convient le mieux (du pamphlet
à la fiche de travail....)

C.P.E.

19, rue du Vallon 68700 Steinbach
janvier 1999



Dans "LE NOUVEL ÉDUCATEUR" (n° 104, décembre 1998), mensuel de l'ICEM,
Jean-Marie FOUQUER, président de l'ICEM association nationale, écrit (page 24) :

Une charte pour bâtir une école libérale

Du fait de son appartenance au CLIMOPE qui doit être représenté dans le comité national de suivi de la Charte pour bâtir l'école du XXI^e siècle, l'ICEM est amené à s'interroger sur l'attitude à tenir face à ce projet présenté, fin août 1998, par Claude Allègre : alléger, critique ou rejet.

L'utilisation, en introduction à la Charte, de la référence à la mondialisation et aux nouvelles technologies de communication, pour justifier l'adaptation de l'école, n'est pas originale. Le ministre, certainement conscient des critiques qu'il encoure, tempère son propos en rappelant que l'école doit rester « *fidèle à ses principes, à ses idéaux, à ses buts, sans renier ses principes fondamentaux (1)* ». Il oublie malheureusement de préciser à quels principes, à quels buts il fait allusion alors que la charte se veut « *référence pour les évolutions à venir de l'école primaire (2)* ».

Un seul idéal est mis en exergue : l'égalité des chances. Nous ne reprendrons pas ici la critique de ce thème déjà présentée dans un éditorial de notre revue (3). Il nous suffira de rappeler notre opposition permanente à cette notion que nous dénonçons en ces termes : « *En fait l'égalité des chances au niveau de l'éducation est le leurre de la société capitaliste "libérale" [...]. Pour nous la remise en question du système éducatif est liée à celle du système social et économique. L'école est dépendante du mode de production : c'est un appareil d'État. Elle est un instrument du pouvoir d'État : elle vise à soumettre l'enfant à une idéologie et à lui donner une place dans le processus de l'économie capitaliste et de ses fins. Dans la production, la division du travail, l'apprentissage de la journée réglée par des horaires stricts, sont des fonctions indispensables pour la reproduction du système. De même, à l'école, le système se perpétue par l'enseignement morcelé en matières fondamentales et secondaires, enfermées dans des horaires précis et immuables. [...] Nous croyons la justice sociale incompatible avec une économie d'exploitation et de profit et nous attaquons le mythe de l'égalité des chances. Mais c'est également pour cette raison que nous refusons d'isoler le problème des contenus enseignés de celui du mode d'appropriation de ces contenus [...] (4)* »

Quelques rappels séduisants sur la laïcité et la citoyenneté ou sur des notions comme l'autonomie, la socialisation, la responsabilité, ne suffisent pas à camoufler les dangers du dispositif ministériel :

De nouveaux programmes

Centrer les programmes sur « parler, lire, écrire et compter », tout en souhaitant adapter l'enseignement à des publics divers, risque d'entraîner un renforcement des travers que nous connaissons déjà (math-français, français-math à longueur de journée) tout en laissant la porte ouverte à une école à plusieurs vitesses.

L'adaptation des rythmes scolaires à ceux de l'enfant et aux conditions sociales

Nous nous sommes toujours élevés contre la distinction, même si le terme de hiérarchie est récusé, entre les disciplines. Aux enseignants les matières « fondamentales », aux autres intervenants (aides-éducateurs, intervenants extérieurs, éducateurs sportifs et culturels) les matières « secondaires » (chant, dessin, danse, éducation physique et sportive, langues vivantes, nouvelles technologies). Finies l'interdisciplinarité et la globalité que nous revendiquons dans les apprentissages. Conjointement, la porte est ouverte à un renforcement de la didactique des disciplines et de la transmission de savoirs. Renforcement aussi des inégalités puisque les collectivités locales verront ainsi leur contrôle renforcé sur les activités scolaires.

La transformation du métier de professeur d'école

Plus grave encore, et fort lourde de conséquences, est l'apparition d'un enseignant contrôleur et coordinateur des personnels intervenant dans l'école. Le professeur d'école devient ainsi le supérieur hiérarchique, ayant autorité sur des personnels aux statuts précaires et tous différents (aides-éducateurs, éducateurs sportifs et culturels, moniteurs municipaux, CES, etc.). Bien faibles seront

les possibilités de revendications et de luttes communes. Nous voilà bien loin des équipes pédagogiques avec rotation de la fonction de directeur ainsi que de notre revendication de six enseignants pour cinq classes. L'école, si l'opération réussit, fonctionnera désormais avec le minimum de personnels titulaires et un volant de personnels aux statuts précaires et soumis aux pouvoirs locaux.

Et pour nous qui critiquons la division du travail, quel modèle de rapports sociaux proposerons-nous aux jeunes dont nous avons la responsabilité ? D'un côté, un adulte qui conçoit, coordonne, contrôle, donne des indications et dispense l'enseignement. De l'autre, des exécutants ! Nous voilà loin de la coopération...

On pourrait nous reprocher d'extrapoler, de faire un procès d'intention ou de crier au loup lorsque nous dénonçons, dans la Charte pour bâtir l'école du XXI^e siècle, une tentative d'adaptation de l'école au libéralisme. Pourtant, on ne peut qu'être frappé par la complémentarité entre le rapport du recteur Claude Pair et la Charte. On peut noter les propositions similaires des experts de l'OCDE (confier la classe à une équipe de professeurs, faire intervenir en classe des adultes autres que les enseignants et introduire les nouvelles technologies) (5) dont on sait qu'ils sont les chantres du libéralisme le plus pur et le plus brutal. C'est finalement à Claude Allègre, lui-même, de nous donner l'explication : « Je veux instiller l'esprit d'entreprise dans le système éducatif » (6) !

Jean-Marie Fouquer

(1) Claude Allègre, *Une Charte pour bâtir l'école du XXI^e siècle*, 28 août 1998.

(2) Claude Allègre, *Une Charte pour bâtir l'école du XXI^e siècle*, 28 août 1998.

(3) Jean-Marie Fouquer, *Relever le défi*, *Le Nouvel Éducateur* n° 102, octobre 1998.

(4) Collectif ICEM, *Perspectives de l'éducation populaire*, Cannes, 1978.

(5) Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, *Analyse des politiques éducatives*, OCDE, 1998.

(6) Claude Allègre, *Les Échos*, 3 février 1998.

Georges HERVÉ (*) nous communique sa réaction à la prise de position du C.A. de l'ICEM:

La Charte, un point de départ, doit être transformée grâce à notre travail (**)

Je voudrais vous faire part de mes réactions à la lecture de la prise de position du C.A. de l'ICEM à propos de la Charte pour bâtir l'école du 21ème siècle.

Vous avez sans doute raison dans la plupart de vos critiques. Mais, lorsque vous affirmez que *«l'École est dépendante du mode de production : c'est un appareil d'État... un instrument du pouvoir d'État (qui) vise à soumettre l'enfant à une idéologie...etc»*, je pense que si vous avez raison d'un point de vue sociologique, vous négligez trop le rôle de chaque enseignant. Vous semblez réduire les personnes que sont les enseignants à un rôle de simple engrenage de la machine étatique. Or toute l'action de Freinet et des milliers d'Instituteurs qui ont élaboré coopérativement une pédagogie fondée sur la coopération, l'expression libre, le tâtonnement expérimental... témoigne bien du contraire. Si des enseignants qui se veulent à gauche (comme le SNES-FSU, par exemple, mais ils ne sont pas les seuls), sont objectivement des alliés des tenants de l'idéologie ultra-libérale dans leur comportement quotidien en classe, en s'obstinant à réduire leur rôle à la transmission des savoirs et à refuser de reconnaître que tout acte d'enseignement a une portée éducative (et donc politique), qu'on le veuille ou non, ceux qui, souvent en se heurtant à l'administration, se posent en éducateurs comme le fit Freinet voici près de 70 déjà, ne peuvent être taxés *«d'instruments du pouvoir»*.

Sans doute *«la remise en question du système éducatif est liée à celle du système social et économique»*, mais il n'est plus temps de discuter pour savoir s'il faut changer la société pour changer l'école ou changer l'école pour changer la société : les deux approches doivent être menées de front. Là encore, j'évoquerai l'action politique de Freinet incitant les petits paysans à se grouper en coopératives tout en entraînant ses élèves à la coopération dans sa classe... Les lieux d'action ne manquent pas où travailler concrètement à changer la société : et l'action politique n'est pas la plus efficace.

Pour ce qui est de l'élargissement de l'équipe pédagogique en primaire, je mène depuis trois ans une action locale dans ce sens à travers l'association locale d'éducation populaire que j'ai créée il y a 9 ans. Après nous être heurtés à des obstacles

dressés par l'administration locale, nous avons réussi à obtenir des conditions permettant une vraie coopération entre les institutrices et les intervenants associatifs. Il ne s'agit pas pour les uns et les autres de dominer, mais bien d'unir toutes les actions éducatives. Il n'y a pas d'un côté ceux qui décident et de l'autre ceux qui exécutent. Il ne s'agit pas de division du travail mais bien de coopération, de travail en équipes que nous donnons en exemple aux enfants. Pour l'instant, nous usons d'expédients pour financer les emplois créés, mais je fais tout ce que je peux -et si nous étions nombreux, nous pourrions mieux nous faire entendre- pour que la Collectivité - et non l'État- c'est à dire les citoyens et leurs élus et non l'appareil administratif- arrivent à comprendre qu'il y a là un gisement d'emplois de services nouveaux à créer, à développer et à prendre en charge. Les prises de position de certains syndicats me font bondir tant elles reflètent des idéologies étroitement corporatistes. Là encore, je souhaiterais une vision plus positive de la part de l'ICEM. Si des dérives peuvent exister, il faut les décrire dans le concret et les dénoncer ; il faut aussi connaître les réalisations prometteuses et travailler à les développer.

Je terminerai en vous disant qu'une prise de position qui aboutirait à la politique de la chaise vide me paraît négative et très préjudiciable à l'action qu'il faut au contraire mener pour les enfants et les jeunes d'aujourd'hui : que l'ICEM émette des réserves, des critiques, d'accord, mais que celles-ci soient constructives. Plutôt que de jeter l'anathème sur un Ministre qui n'est pas parfait, loin de là, de l'accuser de vouloir inféoder l'École aux entreprises, il me semble plus efficace d'aller faire entendre notre voix, notre point de vue, de travailler tous ensemble à infléchir cette Charte qui a le mérite d'exister, après avoir bien failli ne pas être publiée. Elle doit être considérée comme un point de départ et donc être transformée grâce à notre travail.

Georges HERVÉ

(*) lire dans CPE n°294 d'octobre 98 : le *Manifeste pour la création de sites pilotes dans l'Éducation Nationale* (pages 25 et 26) et la présentation de cette initiative qu'en fait Georges HERVÉ (aux pages 24 et 27)

(**) C'est nous, CPE, qui titrons ainsi ce passage extrait de la correspondance de G. Hervé à J. Fouquer.

CHARTRE POUR BÂTIR L'ÉCOLE DU XXI^{ème} SIÈCLE

lecture critique pour alimenter le débat

par Nicole BIZIEAU

texte paru dans AU FIL DE LO... (n°15, décembre 1998)
bulletin du groupe départemental de l'Ecole Moderne de la Loire

La présentation

Ne serait-il pas indispensable au préalable de rappeler les principes fondamentaux de l'école de la République, ce qui permettrait de s'y référer comme cadre dans lequel inscrire tout acte éducatif démocratique ainsi que la question de l'appropriation des savoirs. Ils seraient donc le cadre d'expérimentation de la Charte pour bâtir l'école du XXI^{ème} siècle.

Dans l'introduction il est fait mention d'une mutation dans la question de l'apprentissage des savoirs fondamentaux due à l'émergence des nouvelles techniques de communication. (NTC). Je pense qu'il y a surtout un problème au niveau de l'appropriation des savoirs qu'il serait indispensable de définir. Celui-ci n'est pas directement lié aux moyens dont on dispose mais plutôt à un choix de société. Le problème est d'ordre politique. Quant à l'émergence de ces nouvelles technologies de la communication et à laquelle on associe de l'information (NTIC), il ne s'agit là que d'un outil comme tant d'autres, à maîtriser en situation d'utilisation concrète et non comme nouveau champ pédagogique ; les apprentissages restent les mêmes, les finalités sont à définir quels que soient les moyens dont on dispose ; ces derniers ne sont que de simples véhicules.

Il est fait également mention de réussite pour tous, de laïcité et de citoyenneté. Ces trois idées sont généreuses mais c'est bien dans la pratique pédagogique au quotidien que le bât blesse et non dans la théorie. La plupart des enseignants de l'école publique, laïque, font le projet généreux de réussite pour tous. Mais, s'en donnent-ils vraiment les moyens ? Se posent-ils les questions de remise en cause devant les résultats de cette école pour tous, qui, en réalité, valide surtout une élite ? Au service du libéralisme ?

Le projet expérimental

Ce projet de Charte qui pose des questions sur l'école de demain a le mérite de se donner les moyens d'une analyse du système avec 2 000 coups de projecteurs sur sites "volontaires".

Permettre d'expérimenter pour observer, analyser et envisager des transformations de pratiques au regard d'un projet expérimental est une nouveauté dans notre système éducatif. Ce projet paraît valoir la peine d'être vécu et nous devons jouer le

jeu en nous proposant parmi les sites expérimentaux, en apportant notre coopération et notre expérience de terrain. Ceci ne doit pas pour autant nous faire perdre notre sens critique et toute la vigilance que nécessite la situation.

Une clarification

Elle s'imposerait au bénéfice d'une meilleure communication et d'une meilleure expérimentation. Il semble indispensable de clarifier de nombreux termes employés de façon à ce qu'ils ne soient pas interprétés par tout et son contraire comme souvent cela est possible dans les textes officiels. Les mots sont de plus en plus soumis à interprétations différentes au service de la justification de pratiques personnelles. Sujets à images mentales différentes, selon le lecteur-acteur, ils ne se suffisent plus. Mettre derrière les mots les mêmes concepts est ici une rigueur indispensable pour entreprendre un travail sérieux de type scientifique.

Quelques mots.

La Charte se veut "une référence". comment interpréter ce terme ? Adhésion ? Cadre d'action ? Contrat ?

Le mot "programme", comment est-il compris ? Si nous nous livrons à un brain storming au sujet de ce mot, il est certain que nous allons découvrir des interprétations très variées ; ce qui explique bien la grande diversité des situations pédagogiques, qui, pour des objectifs à priori communs, débouche sur des modèles éducationnels fort différents. L'utilisation, ici, de ce mot très, trop connoté ne risque-t-il pas d'induire la reproduction de pratiques et de systèmes existants, sans remise en question au nom de leur quasi "sanctification" dans le monde enseignant.

Qu'est-ce qu'on entend par "orientations", "contenu" ?

Qui n'a régulièrement rencontré dans des actions de formation les conflits qui peuvent naître de conceptualisation différentes, divergentes ? Ce premier point d'articulation n'apporte rien de nouveau dans les mots. Des définitions s'imposent si le propos se veut réellement novateur.

Les axes

1. Les programmes

Ils sont très souvent compris dans le sens de contenus et de succession d'activités, extraites la plupart du temps des tables des matières des manuels scolaires, et utilisés comme progressions. Il serait peut-être nécessaire de redéfinir ce mot en terme de compétence à développer quels que soient les supports choisis. Ainsi affolerait-on moins les enseignants qui utilisent le gigantisme comme excuse lors de l'exclusion d'une partie des disciplines dites secondaires de leur contrat pédagogique. Inclure ce sujet de réflexion dans les actions de formation en permettrait une meilleure maîtrise. La réflexion prévue à ce sujet me semble donc incontournable pour déboucher sur la réforme de toutes les dérives attachées à ce mot. Ce devrait être une grande avancée dans la transformation du système.

2. Les rythmes

Ne peut-on ressentir une contradiction entre *"tenir compte des nouvelles conditions sociales"* et la mise en place de *"rythmes scolaires adaptés à ceux de l'enfant"* ? Ces deux notions peuvent-elles réellement aller de pair ? N'est-il pas indispensable, là, de faire un choix entre le premier et le second et de se donner les moyens de son choix ? Doit-on adapter les enfants à la société, et déjà à l'école ou doit-on répondre aux besoins des jeunes et leur permettre de créer demain, la société dans laquelle ils voudront vivre et en être acteur ou mieux encore, coauteur ? Nous sommes déjà dans un choix de projet politique de l'école, lié à un projet de société. Y a-t-il ce sens dans le projet de Charte pour bâtir l'école de demain ? Ou ne faudrait-il pas qu'il y soit de façon plus explicite ?

La durée du *"temps d'école"* est quantitativement très longue. Si elle ne peut être remise en question, il sera indispensable d'être très vigilant sur l'alternance d'activités de types différents qui, seule, permet de vivre harmonieusement cette succession sans saturation ni fatigue. L'exemple de découpage proposé pour une journée type paraît correspondre à cette nécessité, dans le cadre du respect de l'apprenant d'une part et pour l'efficacité des actes pédagogiques d'autre part. Se succèdent des activités de type intellectuel, sensible ou physique, réparties en des temps de concentration lors d'apprentissages exploratoires, d'entraînement, de consolidation, de réinvestissement, d'expression assistée de moyens divers, de bilan. L'alternance des formes semble incontournable en raison d'une cohérence avec le type d'activité menée : leçons auxquelles on peut ajouter exposés, présentations, synthèses, débats... menés en grand groupe, recherches, travaux d'ateliers, centrés sur un intérêt commun, en partage de tâches... en petits groupes, et travaux d'entraînement de type exercices divers en travail individualisé.

Signalons cependant que la mise au même plan des entrées telles que les champs pédagogiques et les moyens tels que les nouvelles technologies d'information et de communication présente un danger. Ces dernières ne doivent pas être découvertes et utilisées comme une fin en soi mais, comme un outil au service de tout apprentissage, comme moyen facilitant un travail d'ordre disciplinaire. Si l'utilisation de ces moyens performants est incontournable, l'esprit critique reste de rigueur ; notre mission n'est pas de former des adeptes de Bill Gate ou autre.

Tous ces points, s'ils semblent évidents à certains, n'ont jamais été aussi clairement énoncés (même s'il reste encore des zones d'ombre) dans un document officiel. C'est sans doute une avancée non négligeable. Peut-être que grâce à cela de nombreux enseignants entreront-ils dans un processus de modification de pratiques. Soyons optimistes, il y urgence.

3. les enfants

L'enfant du XXIème siècle n'est certes pas le même que celui de l'époque de Jules Ferry par rapport à la société dans laquelle il vit, bien sûr, mais surtout parce que ses repères traditionnels ne sont plus les mêmes. Citons parmi ceux-ci la famille, l'éducation du travail.

L'égalité des chances devrait conduire à la possibilité pour chacun, à quelque niveau qu'il soit dans la société, de participer à cette société. Une formation à une citoyenneté participative totalement liée à tout apprentissage, ne permettrait-elle pas d'aboutir à une meilleure égalité des chances ?

À plusieurs reprises il est fait mention d'une modification de forme plutôt que de contenu : *"l'esprit est plus important que la lettre"*, *"inventer de nouvelles façons de travailler avec des pédagogies plus actives"*, *"style et forme d'enseignement"*. Ces références ne sont pas assez précises. Dans le meilleur des cas, doit-on comprendre que l'on s'orienterait vers une pédagogie participative dans le rapport au savoir ou s'agit-il d'autres types de formes pour d'autres objectifs ? Il est vrai que, à contenus identiques, la forme proposée induit une formation de l'enfant en relation directe avec celle-ci, de la soumission à l'autonomie. Aucune forme d'enseignement n'est neutre. Un choix pédagogique est un choix d'ordre politique, comme le non-choix d'ailleurs.

L'égalité des chances passe aussi par la garantie d'offrir les activités sportives et culturelles dans le cadre du temps d'école : il s'agit bien d'une des vocations de l'école et nous devons la préserver. Nous devons également exiger que les activités de ce type ne soient pas à la charge des communes de façon à ce que celles-ci n'aient pas le choix. Nous connaissons actuellement l'exemple des municipalités du Front national qui censurent la culture. Nous ne pouvons laisser la porte ouverte à ce type de dan-

ger. Le désengagement de l'État, dans son école publique, laisse la place à d'autres, donc ... à l'inégalité des chances.

4. Le métier d'enseignant

La formation

Une charte sur la formation devrait sans doute être élaborée parallèlement en cohérence avec celle de l'école ainsi qu'avec le projet de transfert entre formé, enseignant, enseigné.

Il est ici question de formation, entre guillemets. Que signifie la présence des guillemets ? Il est certain, que la nécessité d'évolution de la formation est indispensable, et puisqu'il est question de choix pédagogiques et de travail en équipe, le mode de formation est complètement en cause. Quand mettrait-on en place une formation d'enseignants où ils pourraient travailler eux-mêmes en équipe, en partenariat plutôt qu'individuellement ; une formation où le travail coopératif permettrait à tous d'éprouver ses intérêts et ses limites vis à vis du système compétitif ; où le travail personnalisé, le travail de groupe seraient expérimentés en plus du travail collectif, des cours de type magistral, auquel tout formé est soumis quasiment uniquement ? Comment prétendre demander à de futurs enseignants n'ayant subi qu'une seule forme de pédagogie, soumise à compétition, de faire d'autres choix pédagogiques dans leurs classes ? Les pratiques innovantes ne sont-elles pas évaluées par ceux qui ne les ont pas "enseignées" et n'innovent pas ? Enfin comment prétendre former à l'autonomie lorsqu'on n'a pas eu le loisir d'expérimenter soi-même des pratiques conduisant à ce type de fonctionnement ?

Cette Charte est, comme l'a été la "Loi d'Orientation", une nouvelle percée ; mais comme pour cette dernière, évitons de manquer le rendez-vous avec la transformation du système faute d'actions de formation adéquate permettant à chacun de modifier ses pratiques de façon pertinente. Là aussi il y a urgence. Les compétences ne se décrètent pas. C'est une situation prioritaire incontournable : "*pouvoir faire*" pour "*savoir faire*". Les enseignants doivent pouvoir expérimenter, apprendre, connaître, comprendre... dans une situation de pratiques autant que de théorie, adaptée à toutes les attentes : contenus, fond, forme, objectifs, finalités, méthodologies et conséquences... dynamique de groupe, communication. Un plan de formation pour tous avec contrat de mise en oeuvre, système d'accompagnement, temps de bilans et d'évaluation conduisant à des inflexions, modifications... devrait être mis en place rapidement. La professionnalité de l'enseignant n'est pas d'être spécialiste de tel ou tel domaine mais réside dans la polyvalence.

Comme le projet l'indique, une redéfinition s'impose.

Ne faisons pas l'économie d'une formation adaptée ambitieuse. Nous devons nous donner les

moyens de réussir. Jules Ferry s'était donné les moyens de mener à bien son projet, il est toujours possible d'en faire autant, c'est une question de choix politique.

Le travail en partenariat

C'est une nouvelle situation, qui s'est généralisée depuis une dizaine d'années, et qu'il est indispensable de maîtriser. Dans la Charte, la situation est assez explicite et s'inscrit dans la garantie du cadre scolaire, dans la non substitution des places et rôles ; cela paraît être un garde fou minimum face à des dérives toujours possibles et envers lesquelles il est nécessaire de rester vigilants.

Les responsabilités

Il est cohérent pour la globalité de l'acte éducatif que les enseignants soient considérés comme coordonnateurs des différentes actions et des différents partenaires, garants du temps d'école. Mais il reste à en définir les modalités.

5. Les parents

Leur place est toujours ambiguë, elle est souvent source de conflits et nécessite une attention particulière. Il paraît donc indispensable de maîtriser la séparation des rôles et d'installer une situation de connaissance, reconnaissance, de respect mutuel. La Charte mentionne "*qu'ils doivent être préalablement consultés et régulièrement informés sur tout ce qui touche à l'organisation du temps scolaire et du temps des études*". S'ils doivent être informés, quelle est la place de la démagogie dans le fait de les consulter, dans un domaine dans lequel ils n'ont pas de compétences d'interventions. Cette situation ne peut être que source de malentendu. Soyons précis et fermes sur le terrain d'action. Information toujours, partenariat et participation dans l'intérêt de l'enfant, mais sans implication dans le cadre strictement pédagogique qui reste du domaine de la profession des enseignants. Il serait nécessaire d'instituer des situations d'échange entre familles et enseignant pour une meilleure connaissance réciproque. Elles leur permettraient de comprendre le travail qu'on fait avec leur enfant, faciliteront la connaissance de l'enfant par l'enseignant. Les attentes mutuelles auxquelles chacun peut prétendre seront plus objectives.

Ce paragraphe est bien peu développé, alors que ce sujet se révèle souvent source de difficultés.

Cadre d'expérimentation

Le dispositif prévu (de l'échelle locale aux colloques nationaux) n'est-il pas trop lourd ? Ce qui risque de nuire à son utilité finale. Ne suffirait-il pas d'utiliser les réflexions locales et leurs conclusions comme base de travail pour envisager une refonte des pratiques en la matière, par des personnes qualifiées. L'efficacité est-elle proportionnelle à la logisti-

que déployée ? Un nouveau rendez-vous à périodes régulières (ici, tous les quatre ans) est effectivement indispensable pour évoluer au regard du contexte social. Actuellement, on souffre certainement, de ce manque d'évolution progressive, ce qui aboutit périodiquement à une situation de rupture obligée qui nécessiterait une révolution. L'école n'étant pas déconnectée de la société, elle doit avancer en parallèle. Il est pour cela nécessaire de mener une analyse mutuelle permanente de l'une et de l'autre ; le changement de l'une entraîne la modification de l'autre et vice versa. Ceci implique, une fois encore, une vigilance dans le cadre d'un choix politique.

Conclusion

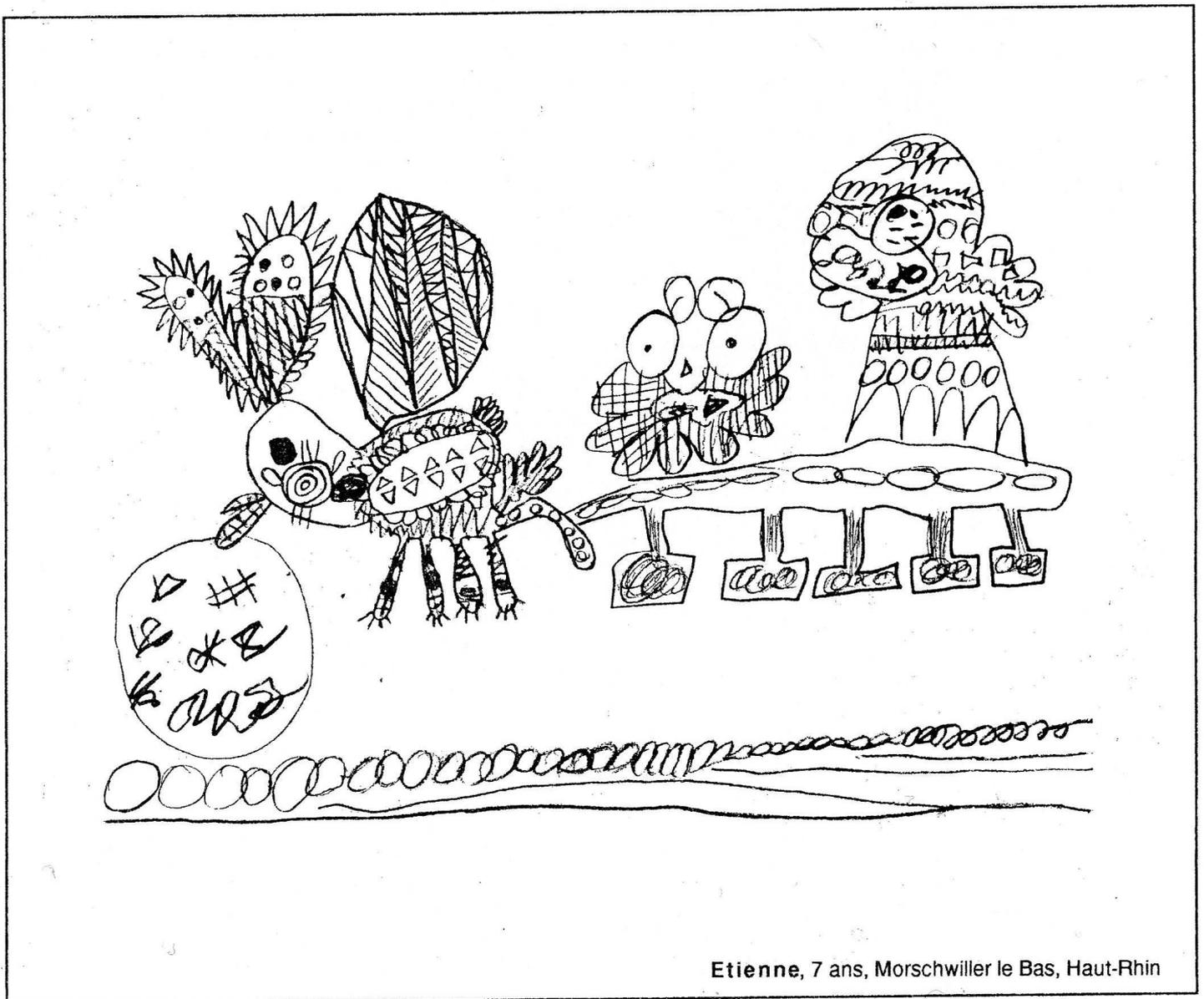
Le débat est ouvert au coeur même du lieu d'exercice. La mise en route de questionnements sur la système éducatif, questionnements sur les finalités de l'école, tout ceci sur les bases de la réflexion portant sur l'analyse de pratiques existantes ainsi

que sur des propositions nouvelles de formes originales à expérimenter, ne doivent pas faire oublier un paramètre important : la prise en compte d'un projet de société dans lequel doit s'inscrire le projet d'école.

Les enjeux d'une telle entreprise sont de grande importance, depuis le temps qu'on manque des rendez-vous. L'ambition doit être une des exigences. Une analyse permanente avec remise en cause permettra d'envisager le retour d'une meilleure qualité de l'école pour tous, oserai-je dire, populaire. Une porte sur l'avenir est ouverte.

Cette avancée peut être importante si chacun se donne les moyens de réussite ; nous y sommes tous conviés. Mais n'oublions pas que la rapport à la société - quelle société ? - comme le rapport aux savoirs - quelle appropriation ? - sont au coeur du débat.

Nicole BIZIEAU
octobre 1998



Etienne, 7 ans, Morschwiller le Bas, Haut-Rhin

Au moment de boucler ce numéro de CPE, nous recevons cette contribution au débat d'Alex LAFOSSE (18) :

Esprit d'entreprise

Il est normal qu'ayant été parmi les premiers à demander au C.A. de l'ICEM de se porter partie prenante d'une association plus récente du nom d'ATTAC, on se sente parfaitement en phase avec les récentes réserves de ce même C.A. à propos de la «*Charte pour bâtir l'école du XXIème siècle*», si allégrement brandie par notre Ministre. (1)

«*Une charte pour bâtir une école libérale!*» dénoncent à juste titre nos amis du C.A., interpellés par l'appartenance de l'ICEM au CLIMOPE, lui-même pressenti pour faire partie du Comité national de suivi de ladite charte.

le «retard» français

Pour mieux prétendre transformer le métier, le ministre embouche d'entrée la trompette plus que séculaire de l'égalité des chances par les nouvelles technologies. Archétype repris d'un BAYROU qui y voyait un «*moyen d'effacer le fossé si cruel et si difficile qui sépare les plus favorisés des plus défavorisés*» et d'un Al GORE à propos d'un internet propre à «*promouvoir la démocratie, sauver des vies, créer des emplois*» et «*redonner des chances aux plus démunis*».

C'est pourtant de Washington que «*New Republic*» (2) dénonce un «*réseau qui n'est pas une bibliothèque mais une télévision. Potentiel éducatif nul en regard du commercial...*»

Encore qu'une «*spécialiste en éducation*» de ce même pays affirme, pour accompagner l'informatique scolaire, sa préférence pour une pédagogie «*orientée projet*» où l'enseignant joue le rôle «*du guide sur le côté plutôt que du sage sur l'estrade*».

Ce qui amène le journaliste français qui rapporte la chose à ironiser à propos d'une informatique qui «*donne à l'Amérique l'occasion de réinventer... la pédagogie FREINET!*» (3)

Mais ce que reprend surtout notre ministre est le refrain de nouveaux programmes mieux adaptés tant aux rythmes de l'enfant qu'aux nouvelles données sociales.

Son ultime «*dénonciation*» déclarant vouloir «*instiller l'esprit d'entreprise dans le système éducatif*» (4) n'en arrache pas moins un sursaut !

esprit, es-tu là ?

Décidément nos références sont de plus en plus piégées.

J'en ai moi-même récemment vécu l'expérience avec le terme de «*projet*» qui peut de nos jours, selon par qui et à propos de quoi il est employé, signifier tout et son contraire. En tous cas pas toujours ce qu'y sous-entendent les tenants d'une pédagogie coopérative... (5)

N'empêche que dur est de se situer face à pareille revendication enfin exprimée par un ministre de l'éducation, alors qu'on se débat depuis des années pour promouvoir, dans nos classes comme dans l'esprit des collègues, une pédagogie centrée justement sur la promotion de la créativité et de l'esprit d'entreprise !...

Ne serait-ce, par exemple, qu'en présentant des tenants d'une pédagogie créative comme Gianni RODARI du Mouvement Freinet italien (6) ou, dès mars 1986, en interviewant pour «*L'Éducateur*» François VIDAL (7) et Marthe SEGUIN FONTES (8), championnes ès créativité et intelligence divergente.

«*L'enseignement ne dispense guère de bases pour le travail en équipe*» regrettait la première. «*Il faut que les enfants utilisent au fur et à mesure leurs nouvelles connaissances pour construire et créer le plus possible*» réclamait la seconde.

«*Une école vivante et nouvelle ne peut qu'être une école pour "créateurs", semblait conclure Gianni Rodari, l'école morte est l'école pour "consommateurs"*».

L'imagination au mouvoir

Ce que dénonçait déjà dans «*Créations*» de juillet 1983, «*L'imagination au mouvoir*», article qui pointait la responsabilité de notre système éducatif forcément interpellé par le fait qu'en 1982 les Français déposaient trois fois moins de brevets que les Allemands, six fois moins que les Américains et quinze fois moins que les Japonais.

Interpellation qui paraissait faire écho à un billet de «*La Brèche*» de juin 82 : «*Le Revizor ou qui a peur de la créativité*» (9) qui rapportait la réponse faite au questionnement d'une collègue par un

Inspecteur général de l'Enseignement Technologique : *«La créativité, je ne sais pas ce que c'est, sinon un mot à la mode qui recouvre du vent... je ne veux pas en entendre parler... sachez qu'on ne peut être créatif dans un domaine donné que lorsqu'on domine parfaitement la technique, ce qui ne peut être le cas d'un artisan ou d'un technicien avant franchissement de toutes les étapes de son cursus de formation. Un enfant est donc incapable de créativité.»*

De fait notre système éducatif ne sait, en dépit de l'emphase des discours, que former des exécutants. Et qui plus est de mauvais exécutants. Des individus passifs, éteints par des années déprimantes d'obéissance d'abord scolaire, salariée (plus ou moins) ensuite.

Une pédagogie étriquée pour de petits boulots à l'avenant. La galère scolaire préparant la galère sociale. Une pédagogie subie et émietlée pour des jeunes au mieux ballottées ensuite de petits boulots en petits stages et débouchant sur une irresponsabilité individuelle et collective.

L'attitude de cet Inspecteur Général, on peut la retrouver à tous les niveaux de la hiérarchie, témoin ce billet d'humeur de 1987 repris en 1998 par les *«Cahiers Pédagogiques»* (10) mettant en scène mon chef d'établissement au niveau d'un thème déjà évoqué à l'époque par Michel ROCARD : *«Problème bien français et qui devient conjoncturellement très grave, confiait-il au «Nouvel Observateur» (11) la difficulté de passer à la mentalité commerciale : nous ne sommes pas un pays vendeur...»* Mais revenons à notre billet :

«- Vous vouliez me voir, Madame la Principale ?

« - Oui, je tenais à vous dire que je ne suis pas du tout d'accord avec cette circulation incessante d'argent au sein de votre coopérative ; je vous ai déjà dit que je trouve ça ... malsain ! (...) D'ailleurs je vais en parler à votre Inspecteur Pédagogique Régional et je suis persuadée qu'il sera de mon avis.

« - J'en ai bien peur, hélas ...

« - Vous voyez bien ! Et n'oubliez pas que c'est moi qui suis responsable de tout ce qui se passe ici et que je ne pense que nous ayons à donner à nos élèves une mentalité de commerçants !

« Par respect pour Madame la Principale, je n'ai pas osé lui demander si nous ne devons pas, en plus, enseigner aux enfants de commerçants, d'artisans et producteurs divers le dégoût des activités de leurs parents. Et, bien sûr, si c'était parce que nous en étions nous-mêmes que nous devons leur inculquer une mentalité de fonctionnaires...»

école chantier

Attitudes bien entendu en opposition totale avec toutes nos expériences pédagogiques : *«Organisez la coopérative scolaire, conseillait déjà*

FREINET dans *«Les dits de Mathieu»*, donnez à vos élèves des outils de travail... l'école sera ce chantier où le mot travail prend toute sa splendeur à la fois manuelle, intellectuelle et sociale au sein duquel l'enfant ne se lasse jamais de chercher, de réaliser, d'expérimenter, de connaître et de monter...»

... et de faire preuve d'esprit d'entreprise, au meilleur sens du terme, ajouterions-nous.

Pourquoi en effet se voiler la face devant l'argent géré par les trésoriers de nos coopératives : comment, sans lui, nos classes pourraient-elles concrétiser leurs projets ? mener à bien leurs entreprises ? FREINET, pour qui *«l'école doit être une branche de la production»* n'avait bien sûr rien contre, à condition seulement que ces sommes n'en viennent pas à suppléer des manquements financiers des collectivités à leurs obligations éducatives.

et creuset social

«Il a continuellement développé ses idées et ses avancées pédagogiques en fonction de l'enfant dans la société de son époque», souligne André LEFEUVRE, un de ses compagnons.

Tous ces rappels pour montrer que l'important est bien sûr ailleurs quant à un esprit d'entreprise dont nous nous soucions quant à nous depuis des lustres. Des problèmes que peut soulever sa promotion, mille expériences nous ont, en tout cas, déjà permis de faire le tour.

Car avons-nous le droit de laisser ces jeunes, parce qu'amenés à attendre moins de la vie, désespérer d'eux-mêmes ? *«Nous voudrions bien qu'on ne nous oblige pas à poser à l'entrée des écoles l'inscription que Dante lisait aux portes de l'enfer : "laissez ici toute espérance"»*, écrivait déjà FREINET.

Malheureux jeunes, pour beaucoup issus de familles mono-parentales souvent au chômage, déjà plus ou moins ratés du système scolaire, hébétés par pubs et médias, conditionnés par des vécus et des spectacles lamentables... que pouvoir leur promettre ?

L'éducation néo-libérale *«ne se propose pas d'éduquer l'homme mais de répondre à ses pulsions pour lui tirer du fric. D'où un nivellement par le bas de la culture.»* (12) Des gens se désaisissent ainsi de leurs derniers sous pour s'engouffrer dans les églises du foot ou du vélo : qu'importe leur misère si leurs idoles montrent le chemin du paradis (fiscal). *«On a gagné... on a gagné !»* Mais quoi donc, au juste ? Et qu'a-t-«on» véritablement fait pour ça ?

Sans compter la montée croissante de l'irrationnel et autres drogues...

pédagogie de projet

«Des projets, c'est ce qui manque le plus à nos jeunes !» entend-on ici ou là... Et ce n'est pourtant que de leur expérience que procède plus tard la réussite de leurs projets professionnels, voire de leurs projets de vie...

Leur soif de créations et de productions, y compris manuelles, reste presque aussi vive qu'au temps des élevages et jardins scolaires des premières classes Freinet. Et quels meilleurs creusets où développer ce goût du risque calculé et assumé chez des jeunes que des productions en vraie grandeur ? Répondant à de véritables besoins et impliquant tout un chacun dans les choix et les décisions ? les confrontant aux contraintes de la vie et du monde qui ont aussi noms : budget, investissement, amortissement, étude de marché, etc...

Les entraîner à prendre en mains leur destinée, ne serait-ce que pour pouvoir choisir d'être indépendants et maîtres de leurs projets, et donc plus responsables, n'est-ce pas déjà propos fort ambitieux par les temps qui courent ?

Car qui sera le plus à même d'agir ou réagir : le demandeur d'emploi ou le créateur d'entreprise ? Ce dernier ne choisissant d'ailleurs pas, surtout de nos jours, la voie la plus facile.

À ce niveau la maîtrise acquise par les classes Freinet au plan communication peut avoir un rôle non négligeable. La correspondance inter-scolaire au sein des réseaux ICEM peut se faire interactive au plein sens du terme. (13) Par exemple pour ces projets de production inter-coopérative de CD Roms à plusieurs classes souvent fort éloignées les unes des autres.

Car les réseaux ICEM ne sont pas, comme trop souvent dans l'Éducation Nationale, de simples connexions de machines mais répondent pleinement à l'acception du Larousse : «ensemble de personnes en liaison les unes avec les autres pour une action commune».

Et faut-il d'autant plus se battre pour que soient au plus vite abrogées ces inadmissibles mesures - du type de celle ayant entraîné la scandaleuse mise en cause de notre ami COLSON - prises précisément à l'encontre de «l'esprit d'entreprise» de classes désireuses de s'ouvrir sur le monde et la vie !

pédagogie ré-active

Et c'est bien en ceci que la pédagogie Freinet, bien plus qu'active, s'affirme ré-active... Comme il y a projet coopératif et projet parachuté, il peut y avoir des acceptions très opposées de l'esprit d'entreprise.

Envisagé sous un angle coopératif, nullement trahi à l'époque par les LIP et leur fameux «On fabrique, on vend, on se paie !», la nôtre heurte par

contre de plein fouet l'utilisation par nombre d'entreprises du système des «stock options». Si leur très faible imposition pourrait, à la rigueur, se justifier par l'intéressement des cadres, elles sont totalement dévoyées par l'obscurité dans laquelle elles sont totalement détournées pour la gabegie des dirigeants.

Quand «Le canard enchaîné» de fin d'année nous apprend que c'est notre ministre de l'Éducation qui doit présenter un nouveau projet, des plus «néo-libéral», sur lesdites «stock options» il est permis de se demander si -selon, paraît-il, sa propre expression peu charitable à l'égard de sa compagne en charge de la culture- il n'y aurait pas «erreur de casting ministériel».

Ledit projet doit être proposé dans le cadre de la «loi sur l'innovation». Serait-ce donc de ce type de charge «innovante» que procéderait «l'esprit d'entreprise» qu'il entend «instiller dans le système éducatif» ?

Si oui, la démarche ré-active évoquée plus haut se fait pour nous d'autant plus urgente.

Mais que la mobilisation autour d'une pédagogie, même aussi indéniablement populaire, ne suffise plus se fait évident. Pour Chantal NAY, enseignante à Vaulx en Velin : «La pédagogie coopérative, si elle apporte des solutions précieuses, voire irremplaçables, ne saurait à elle seule régler tous les problèmes. Il y a urgence à rechercher d'autres stratégies, au sein du mouvement Freinet biens sûr, mais aussi avec d'autres personnes, d'autres associations...»

de redresseurs d'espérance

«Nous sommes dans un combat formidable entre solidarité ou barbarie... écrivait Edgar Morin (14) L'espérance est dans l'improbable... Ce n'est plus celle, apocalyptique, de la lutte finale. C'est l'espérance courageuse de la lutte initiale... Elle doit animer non seulement un projet, mais une résistance préliminaire... Ceux qui relèveront le défi viendront de divers horizons, peu importe sous quelle étiquette ils se rassembleront... Ce seront des redresseurs d'espérance.»

D'où la nécessité de redoubler nos efforts au sein de structures plus larges, bien sûr, tels que partis et syndicats mais aussi, et même si la Pédagogie Freinet est elle-même présente dans une cinquantaine de pays, plus internationales telle A.T.T.A.C. (15), ou plus réduites et pointues tel que le projet R.E.V.E.I.L. (16) qui, partant du constat que notre système éducatif a plutôt régressé au cours des vingt dernières années considère que seules des initiatives locales concrètes, associant le plus possible de partenaires, peuvent constituer les ferments d'une rénovation profonde de plus en plus urgente.

Est-il en effet supportable que des réalisations aussi pleinement porteuses de nos valeurs - esprit d'entreprise compris !- si courageusement maintenues pendant des années se voient, telle -pour ne prendre qu'un exemple- celle de l'équipe du Collège Célestin Freinet de Sainte Maure de Touraine, de plus en plus remises en cause ?

Que, parallèlement, des projets semblables tel, à Saint Denis, D.E.C.L.I.C. (17) pour le Développement Expérimental d'un Collège-Lycée d'Initiative Citoyenne par l'Éducation Nationale en arrivent à désespérer de jamais voir le jour ?

Notre ministre manquerait-il à tel point d'esprit d'entreprise ?

Alex LAFOSSE (18)
5 janvier 1999

(1) texte in "Le Nouvel Éducateur" - n° 104 déc.98 et "ICEM Échos" n°29 - contact : Jean-Marie FOUQUER, président de l'ICEM, 23 rue de la République 76190 YVETOT jean-marie-fouquer@wanadoo.fr

(2) "Pourquoi internet ne sera pas un bon outil éducatif", repris par "Courrier international" du 25 sept.97

(3) Philippe RIVIÈRE, "Le Monde Diplomatique", avril 98 "Les sirènes du multimédia à l'école"

(4) "Les Échos", 3 février 98

(5) cf. "Chantiers Pédagogiques de l'Est" n°295-296, nov.-déc.98, "Il y a projet et projet", voir aussi, également par l'auteur : "Projet et créativité" in bulletin de l'A.E.A.T. n°4 de 89 ou bien dossiers dans "Cahiers pédagogiques" n°348 de nov.96 et "Une école du travail productif" in "Le Nouvel Éducateur", n°89 de mai 97

(6) "Grammaire de l'imagination" Messidor édit., "Créations" n°31 d'oct.86 ou "L'Éducateur" n°7 de 87

(7) "Savoir imaginer" et "La leçon d'imagination", Robert Lafont édit. (C.R. de ce dernier par l'auteur dans "Créations" n°0 de juin 81) ou "L'instant créatif", Flammarion édit.

(8) "Le second souffle de la créativité", 1977, Dessain & Tolra (entre autres oeuvres pour jeunes et moins jeunes)

(9) titre inspiré de la comédie de Gogol "Le revizor" ou l'Inspecteur général.

(10) n°360 de janvier 98 sous le titre : "Sale mentalité !"

(11) "Nouvel Observateur" du 23 juillet 87

(12) Guillaume LECOINTRE "Charlie hebdo" du 15 juillet 98

(13) voir même auteur aux éditions ICEM, collection "Nouvelles technologies du lire-écrire" : "La télécopie" tomes 1 & 2 et "Internet"

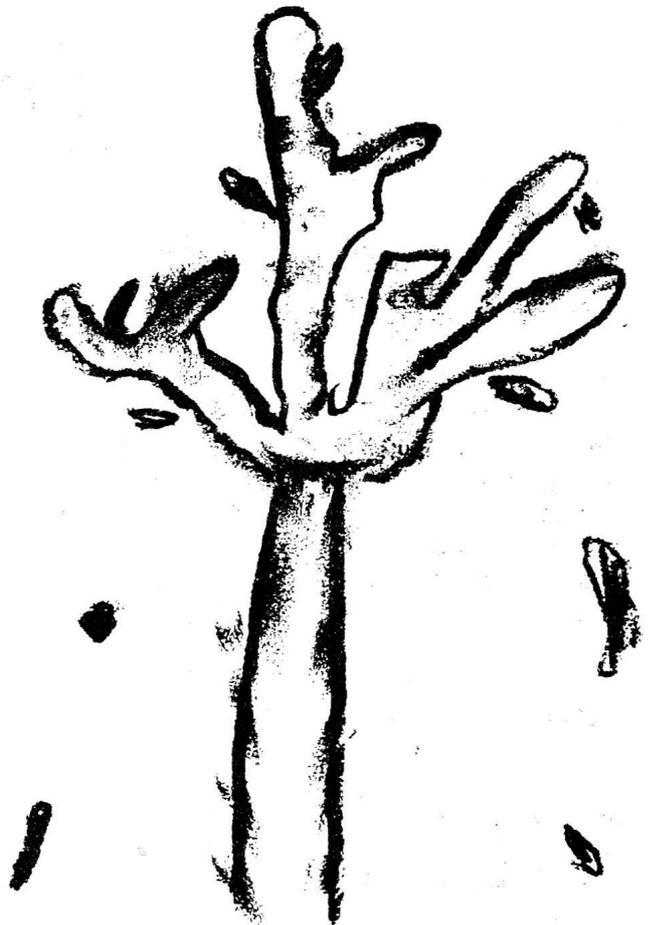
(14) "La pensée socialiste en ruine", "Le Monde", 21 avril 93

(15) A.T.T.A.C. : Association pour une Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens, 9bis rue de Valence 75005 Paris tél. : 01 43 36 30 45 Fax : 01 43 36 26 26 pour avoir l'adresse des comités locaux attac@attac.org & http://Attac.org

(16) R.E.V.E.I.L. Centre culturel 63500 PERRIER ou georges.herve3@wanadoo.fr (1ère A.G. en mai ou juin à Clermont Ferrand ; cotisation : 50 F)

(17) Projet D.E.C.L.I.C. 152 bvd Vincent Auriol 75013 Paris Tél./Fax (Marie-Laure VIAUD) : 01 45 85 02 91

(18) Coordinateur du secteur Création Manuelle et Technique de l'ICEM 2, impasse de la Marjolaine 31320 CASTANET TOLOSAN Tél./Fax : 05 61 81 94 91 Alex.Lafosse@wanadoo.fr



Tamara, CE1, dessin au fusain,
école X.Gerber, Rouffach, Haut-Rhin